



Succession dans une famille recomposée

Par jojolapin

Bonjour

Mon père a eu 3 enfants d un premier mariage dont une fille.Sa femme est décédée.Il s est remarié et a eu 2 autres enfants dont moi.

Ma soeur vient de mourir.Comment se répartit la succession de ma soeur? Merci

Par kang74

Bonjour

Votre soeur n'avait pas de descendance ? elle n'était pas mariée ?

Par jojolapin

Tout à fait elle n était pas mariée.pas d enfants et pas de testament

Par kang74

Donc 1/4 va à votre père et les 3/4 sont partagés avec l'ensemble de ses frères et soeurs (il n'y a pas de demi pour la loi)

Bon, après,il vaut mieux savoir si les 3/4 de la succession sont des dettes ou pas ...

Par jojolapin

Merci beaucoup pour votre réponse rapide